Décision 14-DCC-112 du 29 juillet 2014

relative à l'acquisition du contrôle conjoint du groupe Bio 7 par Ardian France et Frédéric Barroux

Posted on: 14 août 2014 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Ardian - Barroux
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Bio 7

Lire

le texte intégral de la décision

131.04 Ko